

## COMMUNIQUE DE PRESSE

06 avril 2023

### 255 communes distinguées « Villes & Villages fleuris – Qualité de vie » 2022 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



« Dotée d'un patrimoine naturel extraordinaire, Provence-Alpes-Côte d'Azur est un écrin de biodiversité que nous nous devons de protéger. Chaque jour nous œuvrons en ce sens. Notre région est aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> région-pilote de la transition écologique en France, avec un budget 100% vert. A l'échelle des communes, les Maires de la région contribuent également fortement, via le label « Villes & Villages Fleuris - Qualité de Vie », à valoriser la nature et la biodiversité de nos territoires. Ils sont un maillon essentiel dans notre stratégie pour faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur la région du bonheur et du bien-vivre. ».

**Renaud Muselier,**

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président délégué de Régions de France

« Les Maires et leurs équipes réalisent au quotidien dans leurs communes un travail remarquable qui va dans le sens de la politique que nous mettons en œuvre au plan régional pour la valorisation de nos atouts touristiques et de nos territoires. Nos communes doivent, plus encore aujourd'hui, avoir la préoccupation d'une bonne gestion territoriale et proposer une image favorable à l'attractivité économique, résidentielle et touristique. Continuons ensemble à valoriser la nature et la biodiversité, à préserver l'environnement et à promouvoir un tourisme attractif durable et responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur. ».

**François de Canson,**

Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président d'ADN Tourisme

Ce mercredi 5 avril, dans l'Hémicycle de l'Hôtel de Région à Marseille, a eu lieu la Journée régionale de valorisation du Label « Villes & Villages Fleuris – Qualité de vie », avec la Cérémonie de Remise des Prix du Palmarès régional 2022, en présence de François de CANSON, Vice-Président de la Région, Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT) et Président d'ADN Tourisme. 300 personnes étaient présentes pour cet événement qui montre de nouveau que notre région s'engage au service du bien-vivre de ses habitants et pour un tourisme 100% vert.

### Un nouvel Indicateur de Qualité de Vie

Avec le Label « Villes et Villages Fleuris – Qualité de vie », le CRT travaille aujourd'hui à la conception d'un indicateur « Qualité de Vie » qui permettra à chaque commune d'évaluer les actions mises en place et de se fixer des objectifs pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité de son territoire.

Le questionnaire intègre désormais des critères de mesure de qualité de l'air, de l'eau, du niveau sonore de nos communes. Par ailleurs, une enquête auprès des habitants de la région, sur la base d'un panel représentatif de 2 000 personnes, sera conduite prochainement afin d'identifier les composantes représentatives de la qualité de leur cadre de vie.

Les résultats de l'enquête et ce nouvel **Indicateur de Qualité de Vie** seront présentés à l'automne.

### Le Palmarès 2022 du Label « Villes & Villages Fleuris – Qualité de vie »

Pour l'année 2022, le Palmarès « Villes & Villages Fleuris – Qualité de vie » en Provence-Alpes Côte d'Azur distingue 255 communes (près de 5 000 au niveau national). Il récompense les communes qui répondent le mieux aux 7 grands critères d'évaluation suivants : la visite du Jury, la mise en œuvre du projet municipal, l'animation et la promotion de la démarche de valorisation, le patrimoine végétal et fleurissement, la gestion environnementale, la qualité de l'espace public et l'analyse par espace.

- **6 nouvelles communes rejoignent le Palmarès régional avec l'attribution de la première Fleur** : Alleins (13), Château-Arnoux-Saint-Auban (04), Entraigues-sur-la-Sorgue (84), Gréasque (13), la Fare-les-Oliviers (13) et Verquières (13) ;
- **5 communes obtiennent le label 2 Fleurs** : Ampus (83), Carnoules (83), Graveson (13), les Orres (05) et Régusse (83) ;
- **2 communes obtiennent le label 3 Fleurs** : Blaussac (06) et Orange (84).
- Aspres-sur-Buech (05), Aureille (13), Briançonnet (06), Châteauneuf-De-Gadagne, Gars (06), Le Poët (05), Pierrevert (04), Saint-Leger-Les-Mélèzes (05), Séranon (06) et Seyne-les-Alpes (04) **maintiennent leur label 1 Fleur** ;

- Annot (04), Bairols (06), Castagniers (06), Colmars-les-Alpes (04), Cruis (04), Entrevaux (04), Gemenos (13), Le Pradet (83), Mons (83), Rousset (13), Saint-Blaise (06), Saint-Mandrier-sur-Mer (83), Valensole (04) et Vidauban (83) **maintiennent leur label 2 Fleurs** ;
- Avignon (84), Beausoleil (06), Berre-l'Etang (13), Cavalaire-sur-Mer (83), Digne-les-Bains (04), Draguignan (83), Flassans-sur-Issole (83), Gréoux-les-Bains (04), La Garde (83), La Seyne-sur-Mer (83), Les Taillades (84), Monteux (84), Moustiers-Ste-Marie (04), Port-de-Bouc (13), Saint-Martin-de-Crau (13), Sainte-Maxime (83), Sisteron (04), Six-Fours-les-Plages (83) et Villefranche-sur-Mer (06) **maintiennent leur label 3 Fleurs**.

### **Prix spéciaux régionaux :**

1. Antibes (06) – 3 Fleurs : « *La qualité des aménagements paysagers de la commune* »
2. Carpentras (84) – 2 Fleurs : « *La participation citoyenne à la valorisation du cadre de vie* »
3. Cogolin (83) – 2 Fleurs : « *L'embellissement de la commune par la qualité des trompe-l'œil* »
4. Embrun (05) – 3 Fleurs : « *Les actions environnementales réalisées en matière de développement durable* »
5. Gardanne (13) – 2 Fleurs : « *L'aménagement du jardin de la médiathèque* »
6. Les Pennes-Mirabeau (13) – 1 Fleur : « *Le réaménagement et la mise en valeur du Vieux Moulin à blé* »
7. Miramas (05) – 3 Fleurs : « *La stratégie d'aménagement paysagère et de sensibilisation de la population* »
8. Montgenèvre (05) – 3 Fleurs : « *Pour l'innovation en matière d'économies d'énergies Projet Hydrogène Durancia* »
9. Saint-Cyr sur Mer (83) – 3 Fleurs : « *Pour la gestion des arbres urbains et du patrimoine agricole* »

### **CONTACTS PRESSE**

Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur

Philippe Courtois

[p.courtois@provence-alpes-cotedazur.com](mailto:p.courtois@provence-alpes-cotedazur.com)

06 15 08 09 73

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laura Braibanti

[lbraibanti@maregionsud.fr](mailto:lbraibanti@maregionsud.fr)

04 91 57 68 57

## **A PROPOS DU COMITE REGIONAL DE TOURISME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Le Comité Régional de Tourisme assure une démarche de promotion et de communication à destination des clients internationaux et français afin de soutenir l'économie touristique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien avec ses professionnels du tourisme. Rendre visibles nos destinations à l'international, promouvoir des destinations compétitives et créer du lien avec nos clients, sont les 3 objectifs qui orientent l'action du CRT, tant en direction du grand public, des organisateurs de voyages que des médias. La stratégie développée autour des 3 marques Monde Provence, Alpes et Côte d'Azur, constitue la pierre angulaire des dispositifs marketing mis en œuvre par le CRT depuis plusieurs années. Orientée client, basée sur une gouvernance spécifique à chaque marque et la mutualisation de moyens, elle monte résolument en puissance.